



AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT N° 712

AVIS est donné par le soussigné que le règlement n° 712 intitulé : *Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Ville de Delson* a été adopté par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 février 2022. Ce règlement remplace le règlement numéro 623.

Ce règlement est déposé au bureau du greffe à l'hôtel de ville, au 50, rue Sainte-Thérèse, Delson, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné à Delson, ce 10 février 2022.

Antoine Banville
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier